



Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2024



Le Contexte économique

Monde : une croissance modérée en 2023

Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire. Les taux terminaux semblent toutefois avoir été atteints. En effet, couplés au net ralentissement de l'inflation engagé depuis le T4 2022, les discours des banquiers centraux ont donné des signaux forts de pause ou de fin de cycle de resserrement monétaire pour une période prolongée.

Même si la baisse de taux a été amorcée dans certains pays émergents, un tel scénario n'est pas envisagé dans les économies développées en 2024. L'impact des cycles de resserrement monétaire a continué de peser sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement de la croissance au niveau mondial.

En zone euro, le PIB est entré en zone de contraction au T3 à -0,1% T/T, après +0,3% au T2 et +0,1% au T1. Après 10 hausses successives, la BCE a marqué une pause dans son cycle de resserrement monétaire le 26 octobre. L'inflation (IPCH) en zone euro poursuit sa baisse, à 4,3% en septembre, après un pic de 10,6% atteint en octobre 2022.

Au Royaume-Uni, après un pic à 11,1% en octobre 2022, l'inflation (IPC) reflue plus vite qu'anticipé, à 6,7% en septembre, en lien avec la réduction de l'inflation énergétique, mais reste à des niveaux élevés. L'activité s'est montrée peu dynamique à +0,2% T/T au T2 après +0,3% au T1.

Aux Etats-Unis, où la Réserve fédérale n'a plus augmenté le taux des fonds fédéraux depuis juillet, l'inflation (PCE) a continué de reculer, atteignant 3,7% en septembre, contre 6,3% en janvier, ne donnant aucune raison à la FED d'agir davantage. La résilience de l'activité américaine depuis début 2023 a surpris, avec notamment une première estimation de PIB à +4,9% au T3, en grande partie tiré par la consommation des ménages. Cette robustesse n'apparaît toutefois que temporaire.

En Chine, suite à la sortie de la stratégie stricte du «zéro covid» fin 2022, l'amplitude du rebond a déçu lors du premier semestre 2023. Toutefois, l'activité a surpris à la hausse au T3 à +4,9%. Deux facteurs d'inquiétude subsistent : une situation du marché immobilier préoccupante et une inflation (IPC) qui oscille autour de 0%, indiquant une demande stagnante.

Zone euro : la dynamique de désinflation se poursuit

Après un fort ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre de 2022, conduisant sa progression annuelle à +3,4%, la croissance en zone euro est restée faible au premier semestre de 2023 sur fond d'inflation persistante et de resserrement des contraintes financières.

Au T1 et au T2, elle était stable à +0,1% T/T en raison de la stagnation de la consommation privée (+0% aux deux trimestres) et de la faiblesse de l'investissement (+0,3% au deux trimestres).

Inertes au T1 (+0%), les exportations se sont contractées au T2 (-0,7%) et ont été en partie contrebalancées par une contribution positive des variations de stocks (+0,4 point). Au deuxième semestre, la croissance économique restera atone face à un climat des affaires qui se stabilise à un faible niveau, et au moral des consommateurs qui continue de se dégrader.

La première estimation du PIB du T3, à -0,1% T/T le confirme et le T4 s'annonce à peine positif. La croissance devrait ainsi s'établir à +0,5% sur l'ensemble de 2023 avant d'accélérer à +1% en 2024.

Le cycle de désinflation amorcé depuis le début de l'année 2023 a tiré l'inflation globale (HICP) à 8% au T1-2023 puis à 6,2% au T2 après s'être établie à 8,4% sur l'ensemble de l'année 2022. La modération de l'inflation devrait s'être poursuivie au deuxième semestre de 2023 pour atteindre +5% au T3, +3,9% au T4 et 5,8% sur l'ensemble de l'année.

de 2023 selon le scénario
031-253100986-20240201-20240131-1-10-06
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

Cette évolution constitue un risque haussier au scénario de croissance de la zone euro car elle confirme les perspectives d'une fin de cycle de resserrement monétaire. En ce sens, une première coupe des taux directeurs par la Banque Centrale Européenne est envisagée après l'été prochain, qui devrait relâcher les contraintes sur les investissements couplées à un regain de dynamisme de la consommation des ménages grâce au ralentissement de l'inflation. Parallèlement, le taux d'épargne des ménages reste élevé et supérieur à son niveau pré-pandémique, moteur potentiel d'une reprise retardée de la consommation lorsqu'il se stabilisera ou recommencera à baisser.

France :

La croissance est plus résiliente qu'attendu

Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6% après +6,8% en 2021), la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu au premier semestre de 2023, sur fonds de dynamisme du commerce extérieur

Après avoir stagné au premier trimestre (+0% T/T), la croissance économique a retrouvé des couleurs au T2 atteignant +0,5% T/T, malgré l'inflation persistante (IPCH à 6,1% T/T au T2 après 7% au T1), notamment grâce à la bonne performance des exportations (+2,7% T/T après -1,7%) (livraison du paquebot géant Euribia au croisiériste MSC fin mai). La croissance a été plus modeste au T3 2023, avec une hausse de seulement 0,1% T/T en première estimation et des évolutions opposées à celles du T2 en termes de contribution à la croissance.

Cette faible performance cache en effet des évolutions favorables de la demande intérieure, avec en premier lieu, le rebond de la consommation des ménages. Après une croissance nulle au T2, elle a augmenté de 0,7% sous l'effet du rebond de la consommation alimentaire qui repart à la hausse après huit trimestres consécutifs de baisse

L'autre bonne nouvelle concerne l'accélération des dépenses d'investissement des entreprises, en hausse de 1,5% au T3, après + 0,9% au T2. L'investissement des ménages a quant à lui stoppé son repli (+0,1%) après 4 trimestres consécutifs de baisse. Ainsi, la demande intérieure finale hors stock accélère et contribue positivement à la croissance du PIB (+0,7point après +0,2 au T2).

A l'inverse, le commerce extérieur contribue négativement à la croissance ce trimestre du fait du repli des exportations (-1,4% après +2,4% T/T) et d'une moindre baisse des importations. Ces résultats confortent le scénario d'une croissance proche de 1% en moyenne cette année.

Les perspectives d'emploi restent favorables

La hausse de l'emploi a été plus modérée en 2022 avec la création d'environ 443 000 emplois (+1,5% après +3,9% en 2021) portée par l'emploi salarié privé qui a connu des ralentissements dans toutes ses sous-composantes, plus marqués dans les secteurs des services aux entreprises, de l'hébergement-restauration et des services aux ménages.

En 2023, l'évolution du marché du travail reste favorable malgré un ralentissement lié à la baisse de régime de l'activité économique et de l'essoufflement du dispositif de l'apprentissage. Après avoir progressé de 0,4% T/T au T1, l'emploi salarié a fortement ralenti au T2 pour être quasi stable à +0,1% T/T dans le secteur privé comme public. Les premiers chiffres du T3 ont indiqué une légère baisse de l'emploi salarié privé : -17 700 emplois, soit -0,1% T/T. La baisse est concentrée dans l'intérim (-15 300, soit -1,9% T/T, après -4 300, soit -0,5 % au trimestre précédent) tandis que l'emploi salarié privé hors intérim est stable (-2 300 soit 0 % après +16 500, soit +0,1% au T2 2023).

Au T3, seule l'industrie a créé des emplois (+6 400) contre -18 600 dans le tertiaire (marchand et non marchand) et -4 800 dans la construction. Sur un an, l'emploi salarié reste en hausse de 0,7% en GA, soit 138 800 emplois.

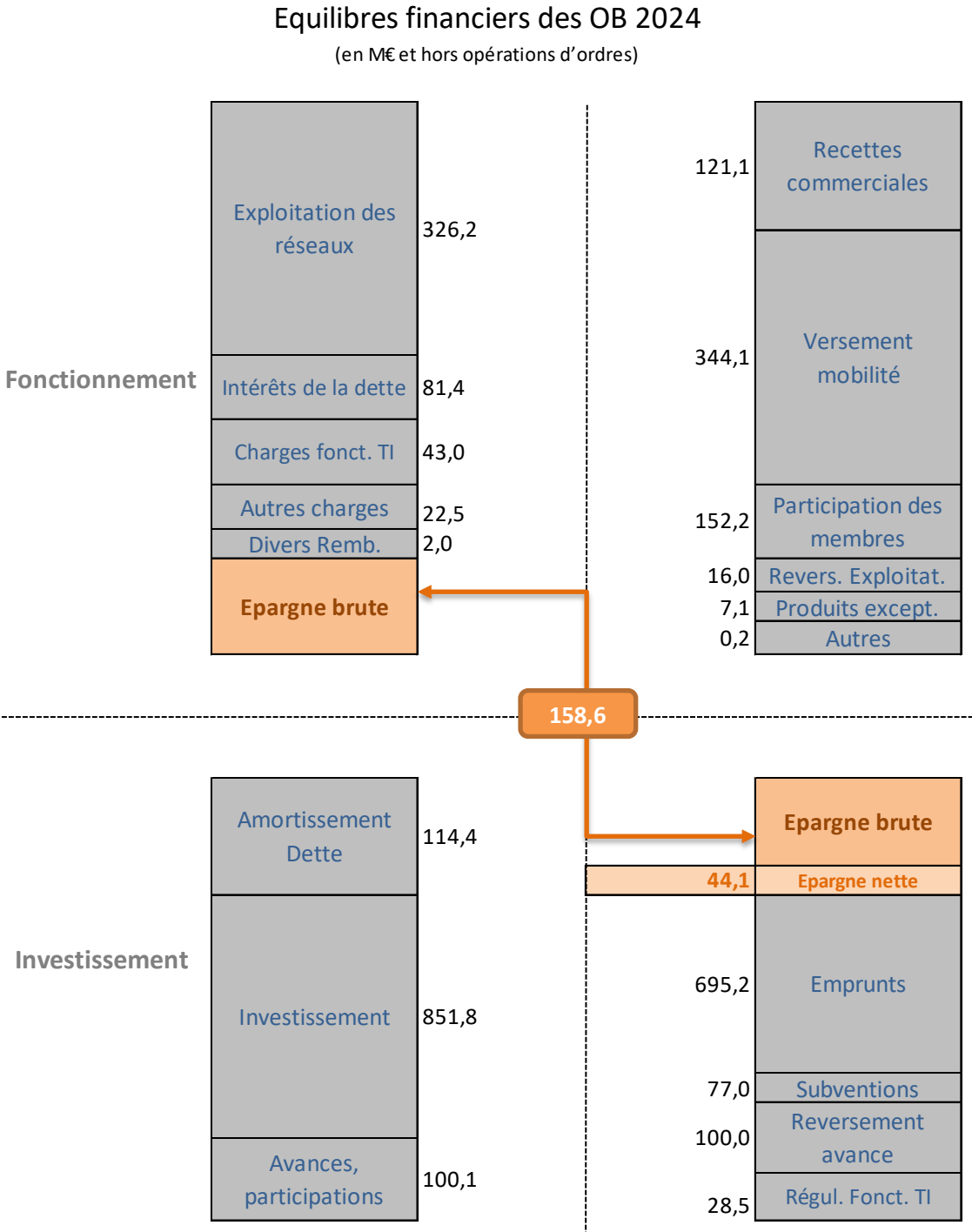
Au T2 2023, le taux de chômage a très légèrement augmenté à 7,2% de la population active, après 7,1% T1 (son niveau le plus bas depuis le T2 1982). En outre, la part du nombre de personnes se situant dans le halo du chômage s'est stabilisée à 4,7% après 4,6% au T1, mais a augmenté de 0,3 point sur un an. La part des personnes se trouvant dans une situation de sous-emploi est également stable sur le trimestre à 4,5% après 4,4% tandis que le taux d'activité des 15-64 ans s'est maintenu à son plus haut historique (73,9%).

Sur le plan local, la résilience de l'activité se vérifie au regard des enquêtes de conjoncture conduites par la CCI Haute-Garonne ou encore des études mensuelles régionales menées par la Banque de France sur l'activité en région Occitanie ; ces dernières corroborent les tendances observées sur le plan national et attestent à la fois de la reprise économique et du dynamisme du territoire.

Pour permettre la réalisation tant attendue de la 3^e ligne de métro, le budget 2024 confirmera le soutien de la Métropole à Tisséo Collectivités avec une augmentation exceptionnelle de la contribution ans pour compenser les surcoûts d'exploitation liés à l'inflation et à l'énergie.

Les orientations budgétaires du SMTC pour l'année 2024

I. Les équilibres Financiers



NB : les produits exceptionnels ne sont pas inclus dans le calcul de l'épargne brute

II. Le produit du versement mobilité

Le produit du versement mobilité pour l'année 2023 s'est élevé à 325,472 M€, auquel il convient de rajouter la compensation pour modification du seuil de 1,085 M€ soit un total de 326,557 M€.

Le produit du versement mobilité a progressé de + 8,5% par rapport à l'année 2022.

Evolution du versement mobilité ces dernières années

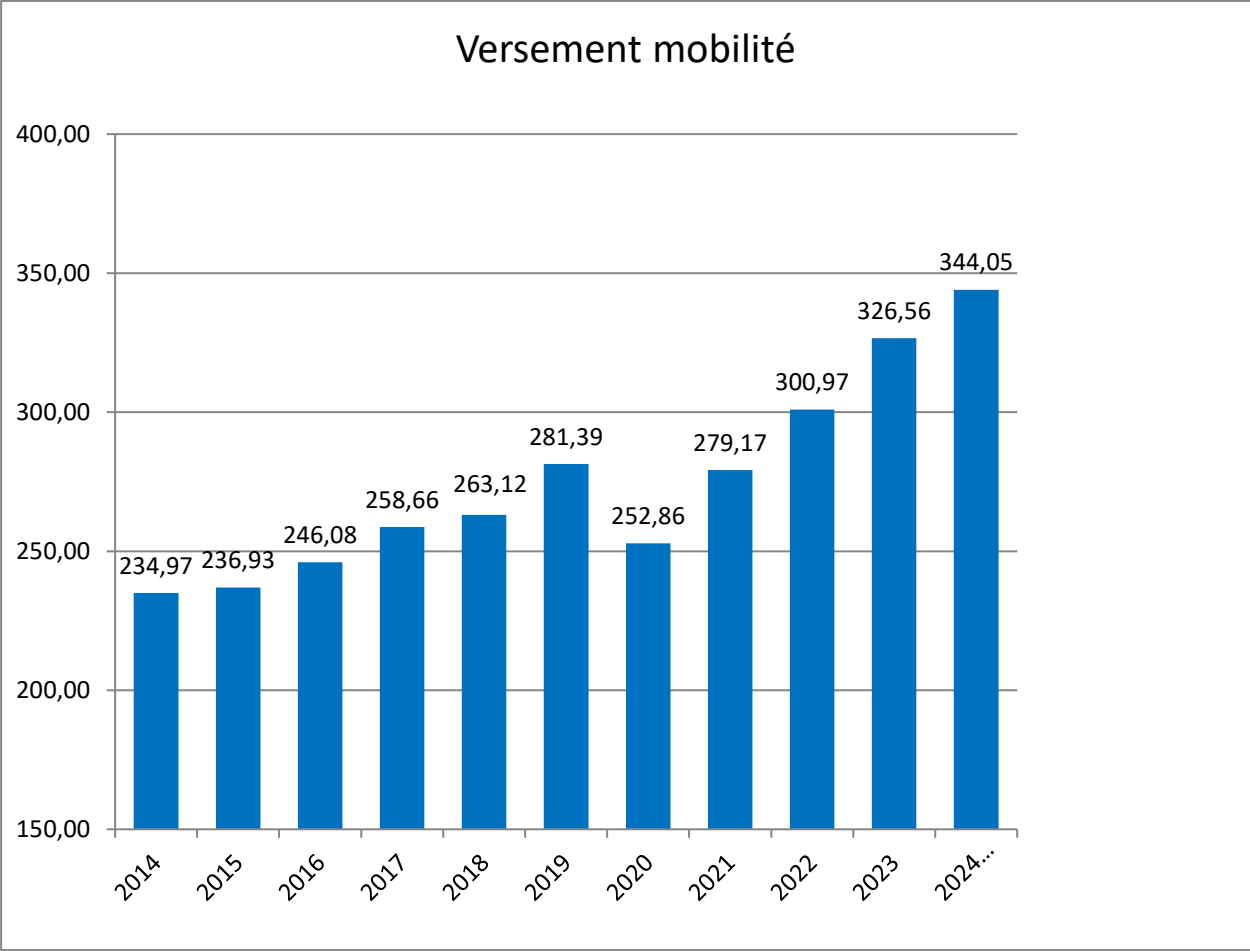
Année	Produit reçu	Compensation Etat	Total reçu
2015	236 930 000,00		236 930 000,00
% évolution	0,83%		
2016	246 088 450,00		246 088 450,00
% évolution	3,87%		
2017	256 775 360,00	1 890 371,05	258 665 731,05
% évolution	4,34%		
2018	261 176 968,29	1 944 330,47	263 121 298,76
% évolution	1,71%		
2019	279 340 983,91	2 052 897,12	281 393 881,03
% évolution	6,95%		
2020	251 795 451,69	1 063 551,95	252 859 003,64
% évolution	-9,86%		
2021	278 063 057,48	1 102 788,20	279 165 845,68
% évolution	+10,43%		
2022 (1)	299 904 694,60	1 063 817,91	300 968 512,51
% évolution	+7,85%		
2023	325 472 027,05	1 084 543,69	326 556 570,74
% évolution	+8,53%		

(1) Dont 8 483 270,82 € au titre de cotisations antérieures au 01/01/2022.

Pour les années 2024-2025, les prévisions de perception du versement mobilité anticipent une hausse des salaires bruts identique à celle envisagée par la Banque de France au niveau national.

Parallèlement, une évolution prudente de la population active assujettie est anticipée sur la période, en cohérence avec les perspectives de l'UNEDIC publiées fin 2023.

L'unité urbaine continuera de bénéficier d'une attractivité élevée dont bénéficiera Tisséo-Collectivités. Ainsi, pour l'année 2024, le produit du versement mobilité est estimé à 343,050 M€ majoré de la compensation pour modification du seuil de 1 M€ soit un total de 344,050 M€ (progression de +5,4%).



III. Les contributions des collectivités

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d’une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d’un apport complémentaire de Toulouse Métropole et du Sicoval, soit pour l’année 2024 la répartition suivante :

Collectivités	Contributions	Total contributions 2023 (BP+BS)	Contributions 2024				
			Actualisation		Contributions statutaires actualisées	Contributions supplémentaires 2024	Total contributions 2024
			Inflation 2%	Variation population 1,45%			
Toulouse Métropole (TM)	Contribution statutaire	54 832 335,00	1 096 647,00	795 068,00	56 724 050,00		56 724 050,00
	Contribution complémentaire	53 557 143,00				82 424 083,00	
	Contribution Vélo Libre Service (VLS) Régul. 2023					563 800,00	86 607 135,00
	Contribution Vélo Libre Service (VLS) 2024					3 619 252,00	
TOTAL TM		108 389 478,00	1 096 647,00	795 068,00	56 724 050,00	86 607 135,00	143 331 185,00
Syndicat Intercommunal (SITPRT)	Contribution statutaire	669 413,00					-
TOTAL SITPRT		669 413,00	-	-	-		-
Communauté d'Agglomération du Sicoval	Contribution statutaire	1 444 071,00	28 881,00	20 939,00	1 493 891,00		1 493 891,00
	Contribution complémentaire	2 102 533,00				2 599 562,00	2 599 562,00
TOTAL SICOVAL		3 546 604,00	28 881,00	20 939,00	1 493 891,00	2 599 562,00	4 093 453,00
Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM)	Contribution statutaire	1 229 947,00	24 599,00	17 834,00	1 272 380,00		1 272 380,00
TOTAL CAM		1 229 947,00	24 599,00	17 834,00	1 272 380,00	-	1 272 380,00
Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain (CCGOT)	Contribution statutaire		-	-	1 323 909,00		1 323 909,00
TOTAL CCGOT		-	-	-	1 323 909,00	-	1 323 909,00
Communauté de Communes Coteaux de Bellevue (CCCB)	Contribution statutaire		-	-	370 931,00		370 931,00
TOTAL CCCB		-	-	-	370 931,00	-	370 931,00
TOTAL CONTRIBUTIONS		113 835 442,00	1 150 127,00	833 841,00	61 185 161,00	89 206 697,00	150 391 858,00

La contribution supplémentaire de Toulouse Métropole s’élève pour l’année 2024 à 82,424 M€. Ce montant est majoré de la prise en charge des coûts d’exploitation du réseau Vélo Libre-Service (VLS) pour un montant de 4,183 M€ (régularisation 2023 + année 2024).

La contribution supplémentaire du SICOVAL s’élève à 2,600 M€.

IV. L'exploitation des services de mobilité

Le Contrat de Service Public Tisséo :

Sur la base des clauses du Contrat de Service Public 2023-2029, la rémunération forfaitaire de Tisséo Voyageurs pour l'année 2024 sera de 312,840 M€, tenant compte :

- De la stabilisation du coût de l'énergie par rapport au contexte inflationniste de 2022 et 2023,
- De l'estimation d'une indexation de la rémunération à hauteur de 1,065 par rapport aux Euros mai 2022 contractualisés,
- D'une part variable estimée à 1,5 M€ pour l'année 2024 (intéressement fréquentation, Qualité de service et maîtrise de la fraude),
- De la mise en service de l'option Covoiturage dès le mois de janvier 2024.

Le budget kilométrique du réseau est estimé à 40,8 millions de kilomètres en 2024, ainsi répartis par mode :

- Métro : 9,9 millions de km (en équivalent 26 mètres)
- Tram : 1,6 million de km
- Bus : 28,2 millions de km (dont 8,3 millions sous-traités)
- Téléphérique : 1,1 million d'équivalents km

Cette offre kilométrique tient compte la poursuite de la Feuille de Route du réseau votée en juin 2022, avec pour l'année 2024 la transformation de la ligne 14 [Basso cambo <> Marengo SNCF] en Linéo, impliquant un renfort d'offre sur ce secteur ouest toulousain.

Ce budget kilométrique comprend également les adaptations du réseau liés aux travaux de la ligne C :

- Déviation du Linéo 9 et service de substitution sur le faubourg Bonnefoy ;
- Fermeture de T2 : service de substitution en bus entre Blagnac Guyenne-Berry et l'Aéroport Toulouse Blagnac, ainsi que renforcement d'offre de la navette aéroport ;
- Fermeture du métro A entre Balma Gramont et Jean Jaurès durant cinq semaines à l'été 2024, avec mise en place d'un service de substitution bus. A noter que dans le cadre du plan de sobriété, il est en parallèle prévu une circulation en 26 mètres de la ligne A du métro durant les trois semaines les plus creuses de l'été, soit du 28 juillet au 18 août 2024 [tronçon Basso Cambo <> Jean Jaurès en circulation].

En complément de la rémunération d'exploitation à hauteur de 312,840 M€ pour 2024, Tisséo Collectivités prévoit :

- Une rémunération exceptionnelle à hauteur de 0,230 M€ qui concerne des investissements à opérer par la Régie pour le compte du SMTC (opérations de Gros Entretien Renouvellement supplémentaires)
- Divers remboursements à l'EPIC concernant les maintenances TETRA et moyens informatiques du SMTC pour 0,196 M€.

En matière d'attractivité, le réseau Tisséo devrait dépasser la fréquentation d'avant crise sanitaire avec un engagement de Tisséo Voyageurs de 146,5 M de déplacements (représentants 210,2 millions de validations).

Au regard des éléments exposés ci-avant et de l'évolution des tarifs votés par délibération D.2022.07.06.4.1 en juillet 2022, les recettes de trafic attendues sont estimées à 113,2 M€.

A cela s'ajoutent les recettes annexes (P+R, produit des contrôles, ventes de carte et produits accessoires) pour 2,65 M€ et les recettes commerciales liées à l'exploitation d'espaces commerciaux et de publicités pour environ 4,33 M€.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20240201-20240131-1-1D-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

Il est donc attendu 120,202 M€ de recettes encaissées par Tisséo Voyageurs pour le compte de Tisséo Collectivités.

Compensations tarifaires avec la Région :

L'accord avec la Région permet l'acceptation des tarifs Tisséo sur la section urbaine « Arènes-Colomiers » de la ligne TER Toulouse-Auch. Une compensation tarifaire est versée par Tisséo Collectivités au profit de la Région Occitanie. Ce dispositif génère une dépense de 1,1 M€, stable par rapport à l'année 2023.

La Délégation du Service Public Mobibus :

Le service Mobibus, transport dédié aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), a retrouvé une activité plus forte qu'avant la crise sanitaire. Impactée par une actualisation des charges importante, la rémunération d'exploitation est prévue à hauteur de 8 M€ en 2024, auxquels s'ajoutent 0,075 M€ au titre de l'intéressement qualité du délégataire.

La recette provenant des usagers est attendue à hauteur de 0,374 M€.

Les marchés de services vélos :

L'année 2024 sera l'année de montée en charge des dépenses liées au nouveau service VéloToulouse (les Vélos en Libre-Service) porté par Tisséo Collectivités.

La rémunération forfaitaire, indexation comprise, est estimée à 4,150 M€ pour cette année 2024. Cette rémunération comprend deux phases :

- Jusqu'à fin août, le prestataire JCDecaux sera dans la phase de préparation du service, avec l'acquisition des matériels, les travaux de déploiement des 400 stations toulousaines, et le paramétrage des systèmes liés à la relation clientèle.
- A compter de septembre, le nouveau VéloToulouse ouvrira au public avec toutes les charges afférentes à l'exploitation, la maintenance et la régulation des stations et des vélos.

Pour les 4 mois d'exploitation, les recettes commerciales sont estimées à 707,66 K€ dont 25% sont contractuellement conservées par le prestataire JCDecaux. C'est donc 530,75 K€ qui seront encaissées par Tisséo Collectivités.

En complément de la Station Vélo de Labège, l'année 2024 sera également l'année d'ouverture de la Station Vélo de Muret, au deuxième semestre. C'est 215,5 K€ qui seront consacrés au fonctionnement de ces deux structures en 2024.

V. Les charges de personnel

L'évolution des effectifs : en lien avec l'accompagnement des projets.

La masse salariale 2023 s'est clos sur un atterrissage conforme au budget prévisionnel.

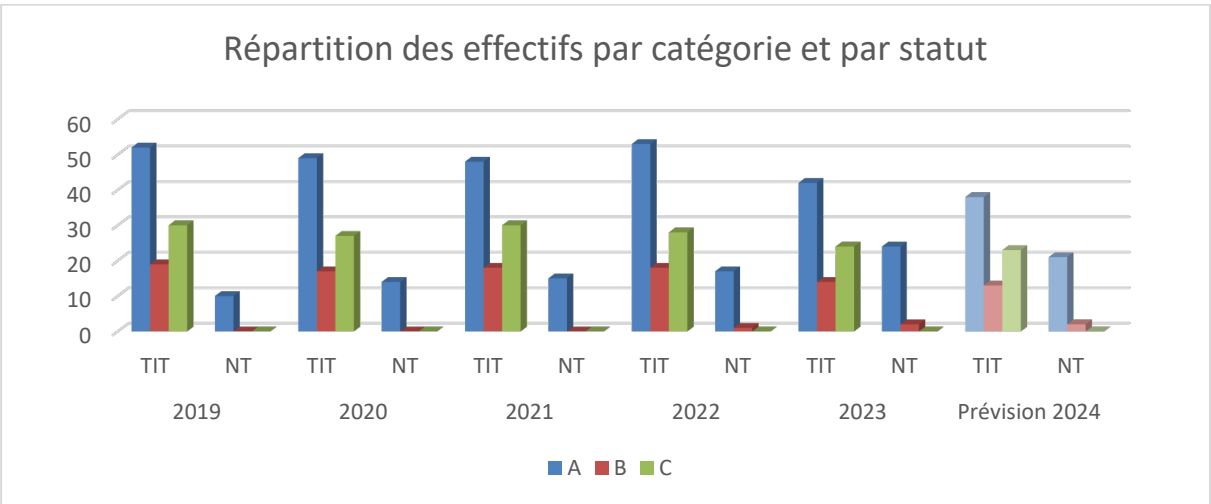
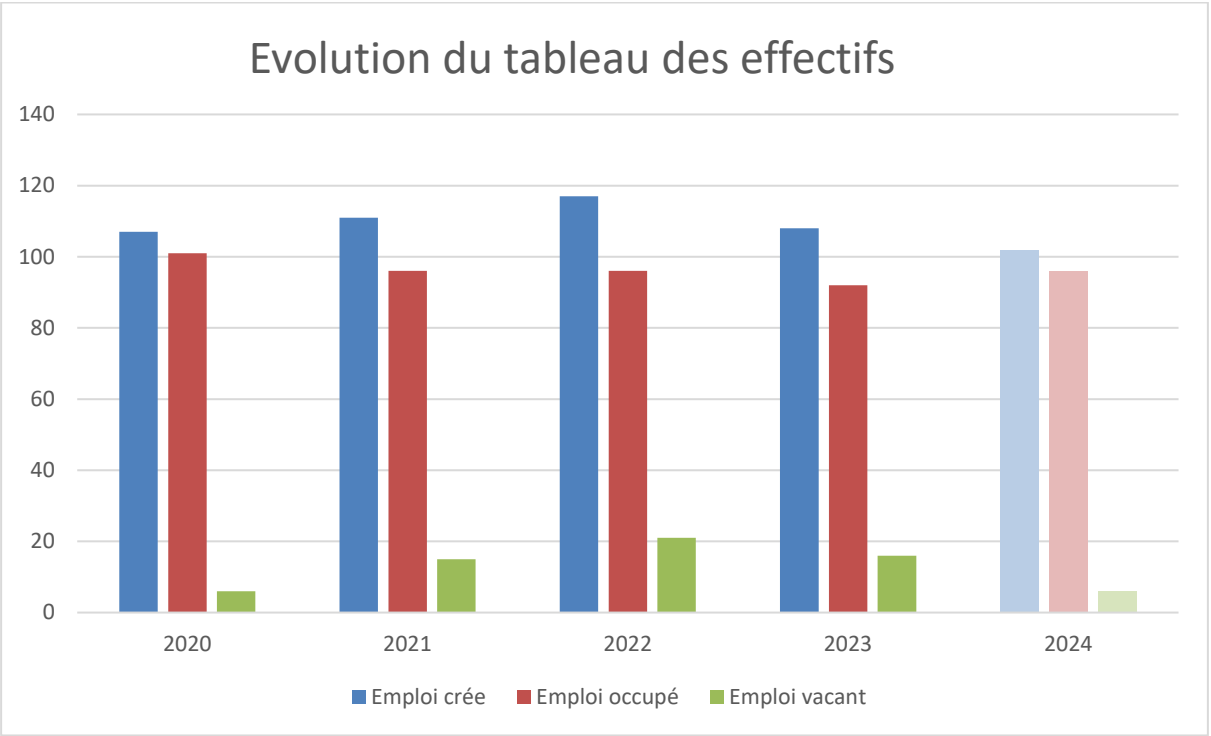
L'année 2024 sera quant à elle marquée par une stabilité des effectifs globale et une augmentation de la masse salariale liée aux mesures en faveur du pouvoir d'achat et l'adaptation de l'organisation.

Les graphiques ci-dessous ne prennent en compte que les emplois permanents prévus au tableau des effectifs (postes créés). Ne sont pas comptabilisés les emplois non permanents et contrats de projets.

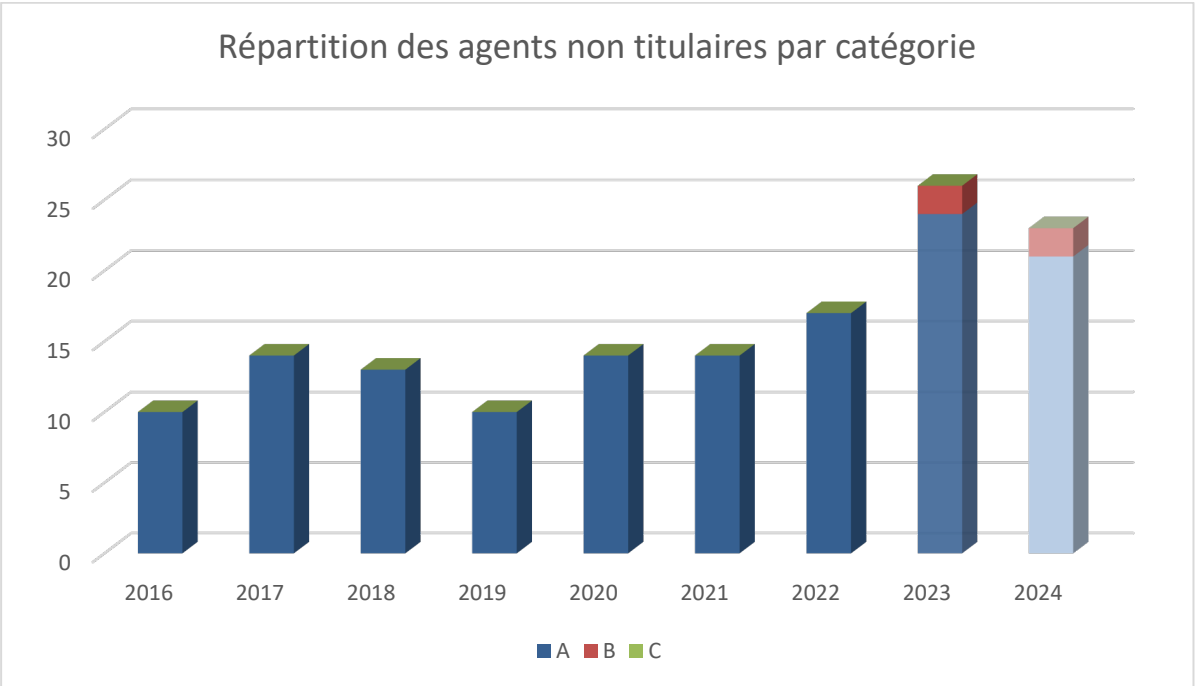
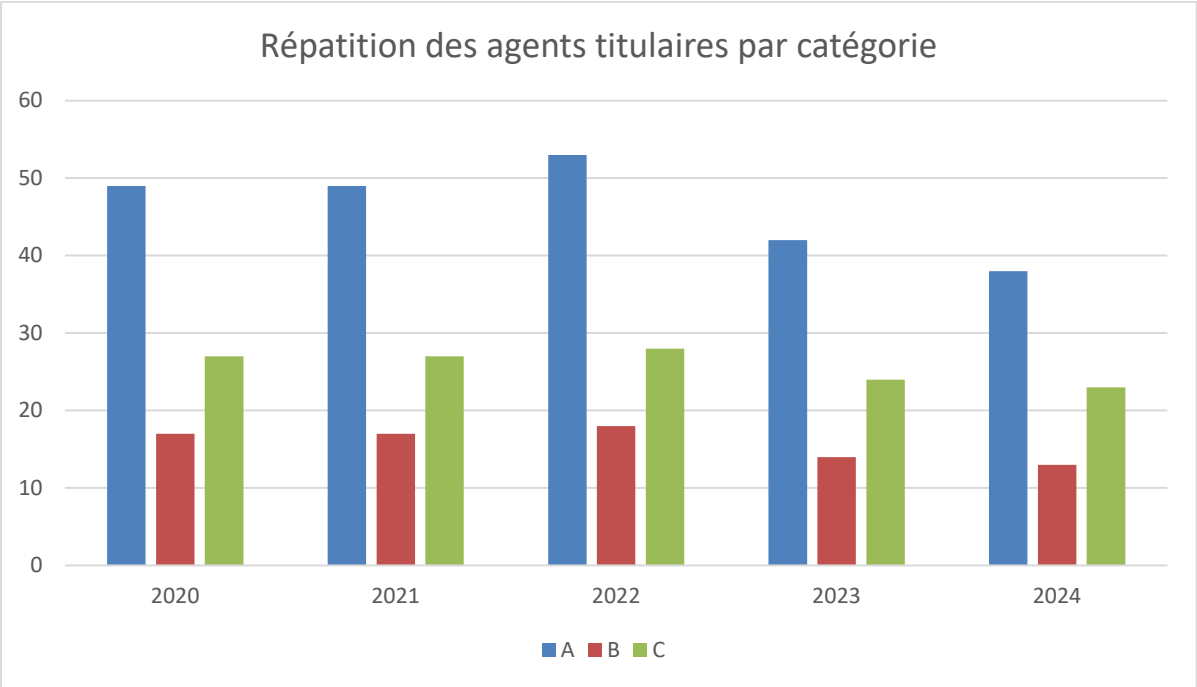
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20240201-20240131-1-1D-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

Depuis 2020, le tableau des effectifs évolue de la façon suivante :

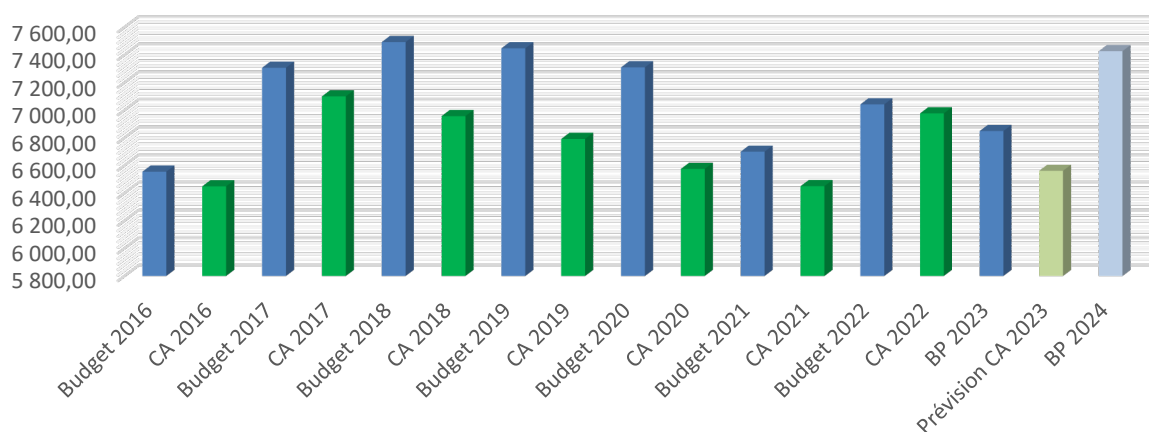
	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS
2020	107	101	6
2021	111	96	15
2022	117	96	21
2023	108	92	16
2024	102	96	6



TIT : titulaires
NT : non titulaires



Evolution du budget Ressources humaines Prévision/réalisé (K€)



En conclusion, les effectifs permanents devraient être stables globalement pour un budget prévisionnel du chapitre 012 en 2024 de 7,427 millions d'euros.

Les charges du personnel représentent ainsi 1,55% des dépenses de fonctionnement.

VI. La dette du SMT C

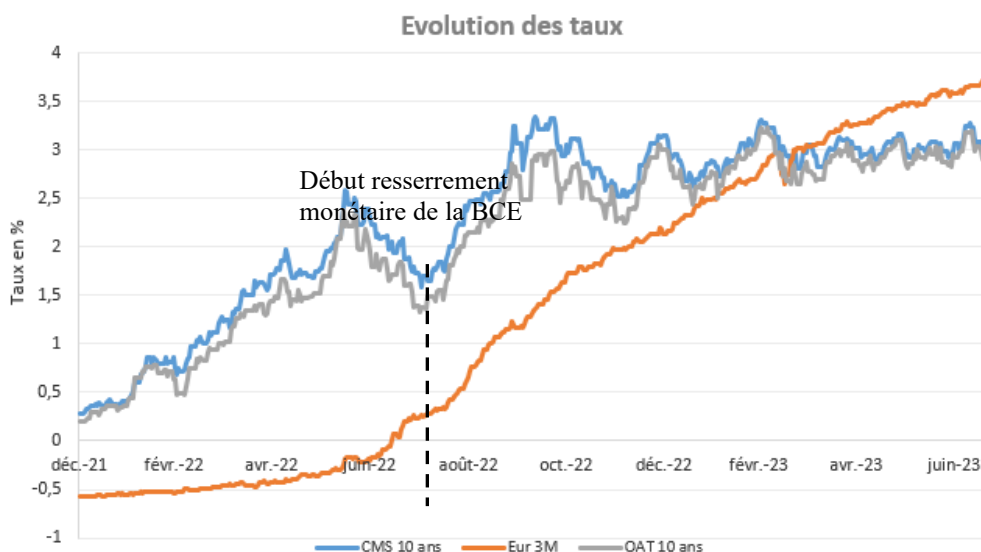
- Contexte du financement :

Le 1er semestre 2023 a été marqué par une forte persistance de l'inflation. En 2022 celle-ci avait pour principaux facteurs un choc d'offre post-Covid, ainsi que l'envolée des prix des matières premières et de l'énergie notamment à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle s'est ensuite également propagée en 2023 aux prix de l'alimentaire et a également généré des renégociations salariales.

En réponse, la plupart des banques centrales ont resserré leurs politiques monétaires et amorcé une forte hausse de taux, dès mars 2022 pour la Fed (banque centrale des Etats-Unis d'Amérique) et à partir de juillet 2022 pour la Banque Centrale Européenne (BCE).

Un an après le début du resserrement de la politique monétaire de la BCE (fin juillet 2022) l'Euribor 3M a enregistré une hausse de près de 350 pbs.

Quant au taux du Livret A, corrélé notamment à l'inflation dans sa méthode de calcul, il a lui aussi progressé de 0,50 % en février 2022, jusqu'à 3 % en février 2023. A partir de juillet 2023, même si selon la formule de calcul il aurait dû dépasser les 4 %, le ministre de l'économie a annoncé le maintien du taux à ce niveau jusqu'en janvier 2025 "pour des raisons d'intérêt économique national".



Source : Webdette.

2023 a été marquée par l'augmentation des marges bancaires et au premier trimestre par une reprise de la volatilité, suite à plusieurs faillites de banques régionales américaines (SVB, First Republic rachetée par JPM ...) et le sauvetage de Crédit Suisse par UBS orchestré par les autorités suisses.

Cela a eu un impact sur les conditions de financement qui se sont globalement détériorées. Toutefois Tisséo Collectivités, malgré cet environnement moins favorable a mené une consultation bancaire dans de bonnes conditions en 2023. En effet l'offre a été largement au-delà des besoins exprimés et la diversité et le nombre des prêteurs présents attestent encore une fois de la bonne signature et la qualité de crédit de Tisséo Collectivités.

La collectivité a fait le choix de contractualiser 65 M€ pour sécuriser une partie des besoins de financement sur 2024, en complément des 460M€ souscrits pour 2023.

Les dernières prévisions macroéconomiques à 3 ans de la Banque de France, actualisées en décembre dernier, font état d'un léger ralentissement de la croissance (0.9% en 2024) et d'un reflux de l'inflation par rapport à 2023 (2.5%).

- Evolution de l'encours en 2023

En 2023, l'encours de la dette, qui était au 1^{er} janvier de 1 403,833 M€, a été impacté par les mouvements suivants :

- Remboursements du capital à hauteur de 103,373 M€ ;
- Mobilisation de nouveaux contrats de prêt pour un montant de 460 M€.

Pour ainsi porter l'encours de dette au 31 décembre 2023 à 1 760,459 M€.

Les emprunts contractés en 2023 se sont élevés à 460 M€ répartis ainsi :

- 30 M€ auprès d’Arkéa
- 50 M€ auprès de la Caisse d’Epargne
- 130 M€ auprès de l’AFL
- 150 M€ auprès de la Banque des Territoires
- 70 M€ auprès de la Banque Postale
- 30 M€ auprès du Crédit Foncier

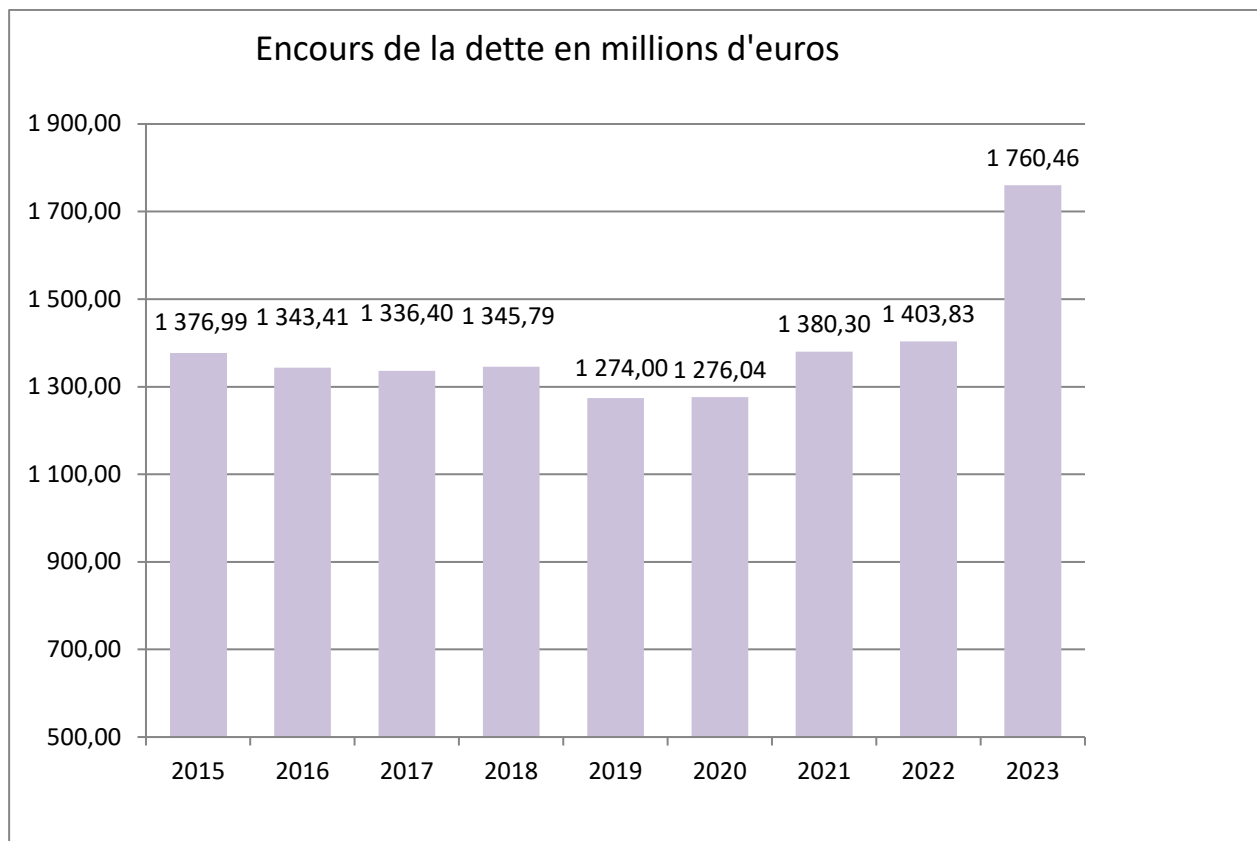
- Profil de la dette au 31/12/2024 :

Le montant des emprunts à contracter pour 2024 est estimé à 695,191 M€ dont 65 M€ ont été contractualisés en 2023 pour être mobilisés lors de l’exercice 2024, permettant de profiter des bonnes conditions financières :

Date	Montant	Taux	Durée	Banque
31/07/2024	20 000 000 €	EUR+0,37% flooré 2%	20Y	SoGé
30/06/2024	20 000 000 €	3,85%	30Y	ARKEA
30/06/2024	25 000 000 €	LA+0,4%	40Y	BdT

L'évolution de l'encours de dette est le suivant :

Période	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Estimé au 31/12/2024
Encours de dette	1 274 004 300 €	1 276 041 299 €	1 336 573 754 €	1 360 103 976 €	1 760 459 151 €	2 341 203 665 €



Absence d'emprunts « toxiques »

L'encours de dette est essentiellement composé de produits peu risqués. En 2023, 91.6 % de l'encours de dette de la collectivité est classé A1, niveau le plus sûr de la charte Gissler.

Une diversification importante des financements

En 2023, l'encours de dette de la collectivité est réparti entre 14 établissements financiers.

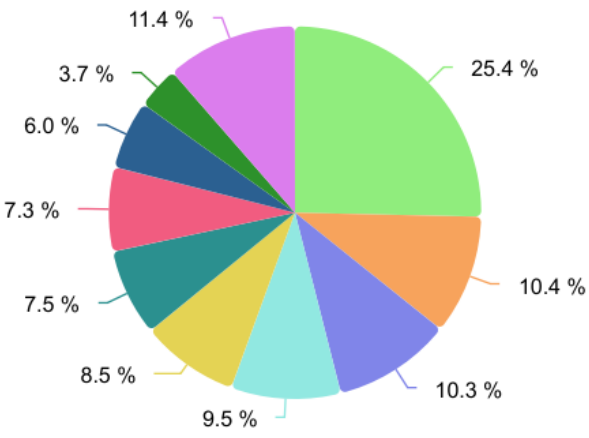
Tisséo Collectivités est **noté A2 (perspective stable) par l'agence de notation Moody's, depuis septembre 2021**. Cette note permet à la collectivité d'avoir un bon accès aux financements ouvrant un accès aux marchés obligataires et donc à une plus grande diversification.

Le premier prêteur de la collectivité est la Société de Financement Local, banque 100% publique dont la Caisse des Dépôts est l'actionnaire de référence.

Parmi les autres organismes prêteurs, la BEI occupe une place privilégiée, attestant par sa présence de la capacité du SMTC à honorer ses engagements.

L'Agence France Locale constitue également un prêteur important auprès du SMTC.

Cette structure révèle une bonne diversification, avec notamment des organismes à capitaux publics, et des banques mutualistes, aux côtés des organismes bancaires privés traditionnels.



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
C.L.F./DEXIA	-	25,35	446 330 109,43
Banque Européenne d'Investissement	-	10,39	182 989 666,67
Agence France Local	-	10,29	181 075 000,00
BANQUE DES TERRITOIRES	-	9,55	168 092 100,45
Caisse des Dépôts et Consignations	-	8,52	150 000 000,00
SOCIETE GENERALE	-	7,54	132 800 000,07
Crédit Foncier	-	7,30	128 583 333,36
La Banque Postale	-	5,95	104 750 000,00
Crédit Agricole CIB	-	3,69	65 000 000,00
Caisse d'Epargne	-	3,06	53 895 887,17
ARKEA	-	2,21	38 958 333,35
ETAT	-	2,17	38 262 498,75
The Royal Bank of Scotland	-	1,90	33 500 000,00
DEXIA Crédit Local	-	1,64	28 888 888,91
CA TOULOUSE	-	0,42	7 333 333,32
TOTAL			
			1 760 459 151,48

Au 31 décembre 2023, conformément aux prévisions budgétaires, l'encours de dette s'élevait à 1 760 459 151.45€.

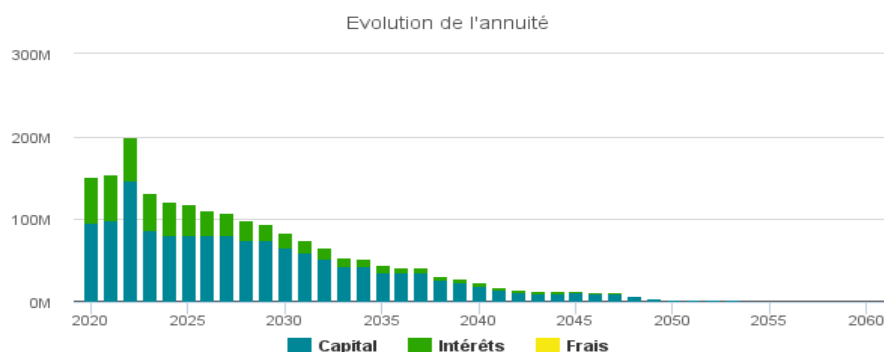
En 2023, les emprunts suivants ont été tirés :

Date	Montant	Taux	Durée	Banque
30/06/2023	20 000 000 €	1,02%	20Y	ARKEA
30/06/2023	20 000 000 €	0,97%	20Y	AFL
30/07/2023	30 000 000 €	0,97%	30Y	CEP
29/09/2023	30 000 000 €	2,64%	20Y	AFL
30/09/2023	10 000 000 €	2,59%	20Y	ARKEA
11/07/2023	50 000 000 €	3,65%	40Y	BdT
01/12/2023	80 000 000 €	3,89%	20Y	AFL
15/12/2023	70 000 000 €	3,96%	20Y	LBP
06/12/2023	100 000 000 €	LA+0,4%	40Y	BdT
01/12/2023	50 000 000 €	3,84%	30Y	CEP
TOTAL 2023	460 000 000 €			

Ces emprunts ont été conclus lors des campagnes de consultation menées en juin et novembre 2023

- Perspective pour 2024 :

Les dépenses inscrites en investissement pour l'année 2024 d'un montant de 851,846 M€, nécessiteront de mobiliser un volume d'emprunt de 695,191M€.



En 2024, les nouveaux contrats seront mobilisés :

- dès le 1^{er} trimestre en ce qui concerne les emprunts obligataires, pour un programme estimé à environ 500M€ en 2024
- en milieu et fin d'année pour les emprunts classiques, pour un montant estimé à 195M€
-

Pour 2024, les objectifs poursuivis par le SMTC en matière de gestion active de dette s'inscrivent dans la continuité des actions des exercices précédents :

- Sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir les besoins de financement ;
- Mener une gestion active de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement son niveau ;
- Analyser puis saisir les opportunités de marché.

Le travail de diversification de la dette, mis en œuvre grâce au déploiement de la mise en commun de compétence avec Toulouse Métropole, se poursuivra sur les prochains exercices.

En effet, les consultations bancaires concomitantes entre Toulouse et Tisséo Collectivités de 2023 ont permis d'obtenir de bons résultats pour les emprunteurs tout en apportant une meilleure transparence pour les prêteurs.

Des activités en lien avec la prospective financière sont menées conjointement avec les services de Toulouse Métropole.

Le montant des intérêts prévus pour l'exercice 2024 s'élèverait à 81,446 M€, soit une augmentation de 30,388 M€ par rapport à 2023.

Enfin, le taux moyen après couverture de la dette est estimé à 3,26% (2,85% en 2023).

- La gestion de Trésorerie :

En 2023, le SMTC a procédé à la mise en place d'un programme d'émission de titres négociables à court terme NeuCP afin d'accroître ses liquidités.

Les mouvements ont été les suivants :

- Les montants cumulés des tirages : 311 M€
- Les montants cumulés des remboursements : 271 M€
- Restant dû au 31/12/2023 : 40 M€

Pour 2024, il est prévu de recourir à ce programme en tant que de besoin, en lieu et place des lignes de trésorerie.

- Remboursement de l'avance de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire :

Une aide de l'Etat avait été accordée au titre de l'exercice 2020 afin de compenser les pertes de recettes liées à la crise économique pour un montant total de 13,969 M€. Un mécanisme d'avance remboursable avait également été accordé pour un montant de 43,728 M€.

Un avenant a été passé avec l'Etat pour préciser les modalités de remboursement de cette avance. L'annuité pour l'année 2024 s'élève à 5,466 M€.

VII. Les investissements

Le programme d'investissements 2024 est estimé à **851.846 M€**, réparti comme suit :

- Les projets d'infrastructure sous mandats Tisséo Ingénierie : **773.5 M€**
- Les projets d'infrastructure faisant l'objet de conventions avec les EPCI : **10,669 M€**
- Les investissements patrimoniaux en maîtrise d'ouvrage propre : **67.677 M€**

Accusé de réception en préfecture
01/02/2024
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

Ce programme d'investissements est un peu plus élevé que la dernière version de la PPI utilisée pour l'étude de soutenabilité budgétaire n°5.

Cela s'explique par l'intégration du volet « complément de GER TC : reprise du GER TV exclu du nouveau Contrat de Service Public 2023-209 ». En effet, le volume de ces nouveaux investissements est de 1,1M€.

Il y a également l'acquisition des rames de tramway (7M€) et l'acquisition des rames VAL du métro (23M€) ainsi que la demande concernant le matériel roulant bus dans le cadre d'acquisition de bus électriques (3,5M€) et de l'acquisition Bus articulés GNV pour besoin Linéo 2025 (5M€).

On peut également ajouter le retard pris dans le cadre de l'opération des REMLB dû à l'entreprise SCHINDLER.

Les principales opérations qui bénéficieront d'investissements en 2024 sont les suivantes :

- 3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express :
- Connexion Ligne B :
- La Ligne Express Muret :
- Acquisition Rames VAL :
- Acquisition Rames Tram :

Le volume d'investissements patrimoniaux concerne notamment les acquisitions et chantiers suivants :

- Remplacement des Escaliers Mécaniques de la Ligne B
- Déploiement de la vidéo embarquée dans les rames de métro
- Obsolescence du réseau OTN Ligne B
- Rénovation et complément des équipements de sûreté
- Reprise des GER TV

En recette, des subventions destinées à financer les investissements sont estimées pour l'année 2024 à 76,951 M€ et concernent :

- Les subventions « Grenelle » de l'Etat d'un montant total de 56,063 M€, pour les projets suivants :
 - La Ligne C du métro : 49,100 M€
 - La Connexion Ligne B : 5,600 M€
 - Le PEM Basso Cambo : 0,222 M€
 - La Ligne Express Muret et Ligne 12 : 1,050 M€
 - Le fonds vert P+R Ribaute : 0,091
- La convention de financement du CD31 pour le Projet Mobilités : 15,160 M€
- Le mécanisme d'interconnexion en Europe : 5,669 M€
- Diverses subventions : 0,059 M€.

Récapitulatif des dépenses liées aux projets pour l'année 2024

Montants en € HT	BP 2024
Mandats Maîtrise d'Ouvrage Tisséo Ingénierie	788 000 000
Ligne C du métro et LAE	700 400 000
Connexion Ligne B	81 200 000
Doublement capacité Ligne A	1 700 000
Téléo	2 900 000
P+R Basso Cambo	300 000
Autres Mandats TI (Tram Garonne, Envol, ...)	1 500 000
Conventions de co-Maitrise d'Ouvrage	10 669 330
Extension du Tram vers le Parc des Expositions	2 500 000
Ceinture Sud	3 700
Ligne Express Muret	8 121 667
Autres conventions de co-Maîtrise d'Ouvrage	43 963
Maîtrise d'Ouvrage Directe Tisséo Collectivités	67 676 690
Gestion et évolution du patrimoine	18 006 597
Stations & Gares d'Echanges	7 991 400
Travaux Voiries & Tunnels	1 041 118
Bâtiments Exploitation	822 783
Systèmes d'Information et Télécom	7 853 006
Investissements Propres Tisséo Collectivités (dont foncier)	298 290
Matériel roulant	42 817 333
Matériel Roulant Bus	8 900 000
Matériel Roulant Métro / Tram - Hors Acquisition rames	3 752 500
Matériel Roulant Métro / Tram - Acquisition rames	30 164 833
Nouvelle infrastructure	5 722 255
Accompagnement des Projets de Nouvelles Infrastructures	5 722 255
GER	1 130 504
Complément GER TC	1 130 504
Montant total HT	866 346 020
Dont imputé en fonctionnement	14 500 000,00
Montant imputé en investissement	851 846 019,78

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20240201-20240131-1-1D-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024